



Auto-école Gérard
200 av Noël Verlaque
83500 La Seyne-sur-mer
04.94.94.61.17
aecolegerard@gmail.com

Agrément préfectoral : E0308309570
Siret : 44122626300016
Code NAF : 8553 Z

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance. Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En vous inscrivant, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite sur des DVD ou à la maison sur internet.

Des séries sur les grands thèmes du code de la route sont dispensées, chaque heure, tout au long de la journée.

Chaque samedi matin un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, effectue des cours sur la sécurité routière selon les grands thèmes suivants :

- Les risques liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants
- Les risques liés à la vitesse
- Les risques liés à l'utilisation du téléphone, de la fatigue et de la vigilance.
- Les accidents, les constats et les gestes de 1ers secours
- Le permis à points et les sanctions
- Les distances d'arrêt, de freinage et de sécurité

Des cours théoriques pour les passerelles motos ou sur la sensibilisation pour le permis AM sont également effectués selon la demande sur les thèmes suivants :_

Cours théoriques moto :

- L'équipement du motard
- Les risques liés à la conduite des motocyclettes, la stabilité et la trajectoire
- Les éléments mécaniques liés à la sécurité
- Les distances de freinage, d'arrêt et de sécurité
- Les risques liés à l'alcool, les stupéfiants, les médicaments, la fatigue et la vitesse.

Cours de sensibilisation permis AM :

- Les risques spécifiques liés à la conduite des cyclomoteurs
- Les risques dus au déridage et les conséquences d'un défaut d'entretien sur la sécurité et l'environnement
- Les usagers vulnérables et l'influence des pairs
- Les risques liés à la consommation d'alcool, les stupéfiants et les médicaments sur la conduite des cyclomoteurs.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement et doivent être pris sur rendez-vous.

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (le soir en hiver)

La formation s'effectue autour de 4 compétences basées sur le REMC

ETAPE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

ETAPE 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

ETAPE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

ETAPE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces étapes accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Au terme de la formation, une date d'examen est planifiée, dès que le moniteur considère que l'élève a acquis les compétences nécessaires.

Les parcours de formation peuvent être personnalisés pour chaque élève selon leur niveau et leurs difficultés.